Cfdt: INTERCO de la Mayenne
S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

Section départementaux

Le 24 octobre 2013

Compte-rendu CFDT du CTP du 17 octobre 2013

Suites données au CTP du 25 juin : 5 apprentis ont été recrutés au 1er septembre dans le cadre de CAP cuisine ou agent polyvalent de restauration (collèges de Bais, Paul Emile Victor à Château-Gontier, Jacques Monod à Laval, Grez en Bouère et Renazé) et 1 à la direction des systèmes d'information. Cela fait donc 12 jeunes en apprentissage moins une démission depuis la rentrée.
14 emplois d'avenirs seront recrutés ou ont été recrutés depuis début septembre dont 10 seront affectés dans les unités d'exploitation.

Sujets proposés par le syndicat CFDT

B1) Emplois d'avenir : quelles sont les formations programmées pour les agents en emploi d'avenir et pour leurs tuteurs ?
La formation est une priorité.
Deux sessions de formation ont été dispensées (les 16 et 17 septembre et les 26 et 27 septembre) pour les emplois d'avenir en poste. Quant aux tuteurs, ils ont reçus une formation de 2 jours les 4 et 5 juillet.
Un bilan sera fait à 3 mois, un an, 2 ans et un mois avant la fin de contrat.
Commentaires CFDT : Nous constatons que le suivi de ces emplois est organisé.
Nous espérons que ces contrats aboutiront à un emploi pérenne au sein de notre collectivité.

B2) Laboratoire départemental d'analyses : quel est le projet de convention de partenariat du LDA53 avec le GIP et le laboratoire de Vendée ?
L'administration dit travailler sur la convention. Il n'y a pas de scission. Il y aura travail ensemble mais sous une forme différente. Les organisations syndicales seront informées des évolutions.

Sujets proposés par l'administration

A1) transformations d'emplois
1 transformation d'emploi dans le cadre de détachement interne avec intégration directe.

3 transformations d'emploi suite à la réussite à concours.
12 transformations d'emploi suite à des départs en retraite ou des mutations.

A2) Evolution de l'organigramme de la direction de l'eau, des milieux et des paysages
La direction a en charge le programme « eau » et le programme « milieux et paysages » et de ce fait, il va être créé 2 services correspondant à chacun de ces 2 programmes.
Le directeur cessera son activité dans un délai de 2 à 3 ans, il sera chargé d'accompagner les 2 chefs de services dans leur responsabilité. Par ailleurs, il sera chargé de capitaliser et transmettre les connaissances liées à la cartographie des sols.
Commentaires CFDT : Nous voyons que l'administration sait anticiper certains départs à la retraite, nous aimerions qu'il en soit de même pour tout les postes. C'est aussi cela la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences.

A3) Ajustement de l'organigramme des moyens généraux
Depuis septembre, 2 des 3 services de la direction sont regroupés sur le site du CRTL. (service achats publics et pôle atelier départemental).
Le service achats publics est composés de 3 pôles (Pôle achats, pôle gestion administrative et magasin départemental).
L'effectif du magasin départemental (3 Equivalents Temps Plein) parait insuffisant au vu de l'augmentation de l'activité. Un agent du pôle achat partagera son temps (0,5 ETP au pôle achat et 0,5 ETP responsable du magasin départemental.
L'atelier départemental avec 13 ETP, 2 jeunes en contrat d'apprentissage et 1 emploi d'avenir, prend en charge l'entretien de 700 véhicules ou engins. Depuis mai, l'entretien des véhicules du SDIS est assuré par cet atelier.
Le fonctionnement de cet atelier s'appuiera sur un chef d'atelier et son adjoint mais aussi sur 2 chefs d'équipes qui seront désignés. Deux agents assureront les contrôles préventifs dans les unités d'exploitation.
La CGT estime que les prestations sont insuffisantes par manque de personnel.
L'administration répond qu'il faut privilégier la prévention dans les Unités d'Exploitation, que les prestations obligatoires sont externalisées et qu'il vaut mieux en cas de besoin externaliser l'entretien des véhicules légers pour garder les véhicules lourds à l'atelier qui en a les compétences.

A4) Fermetures des services départementaux en 2014
Les services du département (sauf le LDA, les sites de Jublains et de Ste Suzanne, les unités d'exploitation et les maisons d'accueil) seront fermés les :

- vendredis 2,9 et 30mai
- lundi 10 novembre
- vendredi 26 décembre
- vendredi 2 janvier 2015

Ces journées seront à prendre sur les congés ou les RTT.

A5) Frais de déplacements cycles préparatoires aux concours et examen professionnels
Les déplacements pour les formations de préparation aux concours et aux examens professionnels ainsi que les formations « tremplins » y conduisant ne sont pas prises en charge par le CNFPT.

L'administration propose de prendre en charge ces formations sur la base du tarif SNCF 2ème classe et ce sur la base de la moitié des kilomètres.
La CFDT demande pourquoi seulement la moitié des kilomètres ? L'administration répond que le remboursement n'est pas obligatoire.
Commentaires CFDT : Ce sont encore les agents qui ont le moins de moyens financiers qui seront pénalisés car ils ne pourront pas s'offrir ces formations. Pour ces agents, majoritairement de catégorie C, pourront en être pénalisés dans leur déroulement de carrière.

Sujets proposés par le syndicat FO

C1) Nous aimerions prendre connaissance du cahier des charges concernant le cabinet CATALYS chargé de l'audit de l'aide sociale à l'enfance
Ce n'est pas un audit mais une assistance à l'organisation de l'ASE.
FO pose la question de la charge de travail des inspecteurs. Madame la directrice de la DSEFI dit que l'on est passé de 700 à 1500 informations préoccupantes ; ce qui induit la création d'un 3ème poste.
Madame la directrice nous informe que les entretiens individuels ont commencés et que les entretiens collectifs sont à venir. Les assistants familiaux seront associés.
L'administration vérifiera que les moyens sont en adéquation avec les besoins.

C2) Quel cabinet d'audit a été retenu pour la direction des transports et de la mobilité et quel est le contenu ? Nous aimerions avoir le document
C'est le cabinet Hervé Chavas qui a été retenu pour établir un diagnostic des relations humaines et du mode de management de cette direction. L'audit a pour but de faire émerger des propositions pour que la situation évolue favorablement. Le cabinet devra entamer une médiation (collective et/ou individuelle) près des agents de cette direction pour restaurer un climat serein. Le cabinet intervient cette semaine et l'administration s'engage à communiquer les conclusions au prochain CHS

C3) Chartes des valeurs
Que devient cette charte ? Où en est la mise en œuvre des actions définies par cette dernière ?
Des directions ont finalisé leur propre charte en lien avec les agents concernés notamment la DRH et la direction de l'enseignement. La direction de l'environnement et de la prévention des risques finalise la sienne. (Bien accueillir les stagiaires, respect, solidarité,…)

C4) quel est le régime indemnitaire des assistants sociaux volants ?
La prime de fonction de 1350 € est une reconnaissance de la particularité d'être volant.
L'administration nous précise que les administratifs volants ont la même prime.
FO pense que les administratifs sont défavorisés (du fait que la prime est la même que celle des non volants) par rapport aux travailleurs sociaux.

Questions diverses

Remboursements des frais occasionnés par des déplacements professionnels

La CGT rappelle que le règlement intérieur de remboursement pose problème quant aux chantiers spécifiques. L'administration redit qu'un tampon spécial est prévu et que les règles seront adaptées au fur et à mesure.
La CFDT signale que l'obligation de prendre les repas dans un restaurant peut poser problème dans le cas où un travailleur social est obligé d'accompagner un jeune dans sa famille pour déjeuner. L'administration répond qu'acheter un sandwich n'est pas plus cher que déjeuner chez soi. Elle ajoute toutefois « On est là pour arrêter les abus pas pour empêcher les gens de travailler »

Informations diverses

Une prime de fonction de 300 € sera versée en novembre aux agents en emploi d'avenir.

Les CAP d'avancements d'échelon auront lieu le 10 décembre à 9H30

Rappel de la date du CHS le 17 décembre à 14H30

Deux CTP sont prévus les 20 février et 15 mai 2014